

La fiscalité des véhicules offshore

Direction du séminaire

Prof. Dr. iur. Robert Danon LL.M. in International Taxation (Leiden), Professeur ordinaire de droit fiscal suisse et international à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Centre de droit commercial fiscal et de l'innovation (CCFI), Directeur de l'Executive Master in International Taxation

Objectif/contenu Le séminaire aborde les questions fiscales qui concernent l'utilisation de véhicules offshore (sociétés de capitaux, trusts, fondations, sociétés de personnes, etc.). La problématique est notamment abordée sous l'angle des différents impôts concernés à la lumière d'un cas pratique global servant de file rouge à l'ensemble du séminaire. Les aspects relevant du droit pénal fiscal et de l'entraide administrative en matière internationale sont également abordés.

Public cible Avocats, fiduciaires, conseils fiscaux «in house», académiciens du droit fiscal. Le séminaire s'adresse à un public disposant déjà de bonnes connaissances fiscales.

Méthodologie Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation.

Langue du séminaire Français

Thèmes et conférenciers

Impôts directs

Reconnaissance et assujettissement d'entités offshore; régime applicable aux prestations qui leur sont consenties; fiscalité de leurs participants; responsabilité des liquidateurs, etc.

Sarah Busca Bonvin Titulaire du brevet d'avocat, experte fiscale diplômée, Directrice générale adjointe, DF - Administration fiscale cantonale (AFC), Direction générale, Genève

Jean-Blaise Eckert Avocat, expert fiscal diplômé, Associé, Etude Lenz & Staehelin, Genève

Martin Morel Expert fiscal diplômé, Chef d'équipe Division principale DAT, Division Surveillance Cantons - Administration fédérale des contributions, Berne

Impôt anticipé et droits de timbre

Entités offshore et perception, respectivement droit au remboursement de l'impôt anticipé; structures offshore et droits de timbre

Denis Berdoz Avocat, Associé, Etude Baker & McKenzie, Genève

Sébastien Criscione Comptable breveté, Chef d'équipe de la division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre, Division Contrôle externe - Administration fédérale des contributions, Berne

Thierry De Mitri Lic. iur., expert fiscal diplômé, Associé, De Mitri Conseils SA, Lausanne/Genève

TVA

Régime applicable aux prestations consenties à des entités offshore: interprétation économique versus évasion fiscale, etc.

Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser Avocat, expert fiscal diplômé, lic. oec. HSG, associé du cabinet Oberson Avocats à Genève et Lausanne, Professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne (HEC), membre de la direction de l'ISIS

Yves Sudan Titulaire du brevet d'avocat, Remplaçant du chef de la Division Droit, Division principale de la TVA - Administration fédérale des contributions, Berne

Droit pénal fiscal

Structures offshore et droit pénal fiscal, notamment sous-traction et usage de faux

Alexandre Dumas LL.M., Titulaire du brevet d'avocat, Division des affaires pénales et enquêtes - Administration fédérale des contributions (Berne)

Pietro Sansonetti Avocat, expert fiscal diplômé, Associé, Etude Schellenberg Wittmer, Genève

Entraide administrative internationale

Nouvelles dispositions conventionnelles relatives à l'échange de renseignements et mise en œuvre par la Suisse

Marc Bugnon Lic. iur., Chef de la division Droit, Division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre - Administration fédérale des contributions, Berne

Prof. Dr. iur. Robert Danon voir: «Direction du séminaire»

La fiscalité des véhicules offshore

Date mercredi, 10 novembre 2010

Heure de 09:00 à 17:45

Prix du séminaire CHF 980.-, prix réduit pour sponsors
CHF 880.-

Compris dans le prix du séminaire documentation, repas
de midi, rafraîchissements

Inscriptions

Le nombre de participants étant limité, les demandes
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS:
www.isistax.com

Adresse Lausanne Palace & Spa
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne
Tél. 021 331 31 31
Fax 021 323 25 71
www.lausanne-palace.com

Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG
Case postale 1794, 8401 Winterthur
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40